

**Intéressement
Performance
Opérationnelle****Résultats 2023**

Les résultats des critères d'IPO 2023 nous ont été annoncés ce mercredi 17 janvier. L'investissement et le professionnalisme de tous les salarié-e-s permettent une redistribution de 1210 €.

RÉTROSPECTIVES DES CHIFFRES

Pour rappel, pour 2023, les critères et les seuils étaient les suivants :

- **Qualité** à partir de 0,85 jusque 0,64 en cible par trimestre (réclamation client).
- **Sécurité** à partir de 10 jusque 0 en cible par trimestre (nombre d'accidents) avec bonus de 150€ (obtenu).

TRIMESTRE 1

Non comptabilisé suite à la re-négociation de l'accord durant cette période.

TRIMESTRE 2

Qualité →	0,54	soit	240,00 €
Sécurité →	4	soit	120,00 €

TRIMESTRE 3

Qualité →	0,49	soit	240,00 €
Sécurité →	4	soit	120,00 €

TRIMESTRE 4

Qualité →	0,31	soit	240,00 €
Sécurité →	5	soit	100,00 €

**IPO 2023****1210 €**
brut

Sur un total de 1590 € possible, le résultat obtenu est donc de 1060 € + 150 € de bonus « sécurité ».

C'est la somme des efforts de chaque salarié lors de cet exercice 2023 qui a permis d'obtenir cette valeur d'Intéressement de Performance Opérationnelle. Le versement de cette prime aura lieu fin mars 2024.

Pour rappel, le versement de 400 € brut sur l'un des fonds de placement du PEE (Plan Epargne Entreprise) permettra d'atteindre l'abondement maximum de 1200 € brut suite à la négociation de l'accord de l'année dernière.

